

**Particuliers
Saint-Barthélemy
Saint-Martin**

**Conditions
tarifaires
au
1^{er} janvier 2020**

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en €
Abonnement à des services de banque à distance (internet) ⁽¹⁾ : Dispobank.fr	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : Message+ Option Flash	1,05€/mois. Soit pour information 12,60€/an 0,55€/message envoyé
Tenue de compte	2€ par mois soit 24€/an <i>Gratuit si - 18 ans ou titulaire d'une offre groupée de services</i>
Fourniture d'une carte de débit :	
- cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : "Carte Visa ou MasterCard Classique"	47€/an
- cotisation carte de paiement internationale à débit différé : "Carte Visa ou MasterCard Classique"	47€/an
- cotisation carte de paiement à autorisation systématique : "Carte Visa Electron"	35€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1€ par retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait dans le mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : (Protection Payment II)	
• Offre «Jeune»	13€/an
• Offre «Adulte»	30€/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
- En agence ou sur Dispobank.fr	3,32€/virement
- Par Internet (bred.fr)	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	8€ par opération, avec un plafond de 80€ par mois

⁽¹⁾Hors coût du fournisseur d'accès internet

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais relatifs aux services et produits financiers, il convient pour le client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque fournit au Client.

Document d'information tarifaire

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte	P.6
■ Ouverture, transformation, clôture	
■ Relevés de compte	
■ Tenue de compte	
■ Services en agence	
Banque à distance	P.9
■ Internet	
■ Téléphone	
■ Téléphone mobile	
Moyens et opérations de paiement	P.11
■ Cartes	
■ Virement SEPA	
■ Prélèvement SEPA	
■ Chèque	
Offres groupées de services	P.15
■ Services Bancaires de Base	
■ O.C.F. - Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité	
■ DÉDIÉ JEUNES : Offre pour les 12 - 17 ans	
■ DÉDIÉ JEUNES : Offre pour les 18 - 27 ans	
■ BRED Accés	
■ G.P.A. - Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque	
■ ÉQUIPAGE	
■ MULTIPASS	
Irrégularités et incidents	P.21
■ Commission d'intervention	
■ Opérations nécessitant un traitement particulier	
■ Incidents de paiement	
Découverts et crédits	P.23
■ Découverts	
■ Crédits à la consommation	
■ Crédits immobiliers	
■ Garanties possibles en fonction des prêts	
Épargne et placements financiers	P.25
■ Épargne bancaire	
■ Placements financiers	
Assurances et Prévoyance	P.28
■ Protection de votre famille	
■ Protection de vos biens	
Opérations bancaires à l'International	P.30
■ Change	
■ Opération par carte bancaire	
■ Opération par virement	
■ Opération par chèque	
■ BRED Planet	
Bon à savoir	P.32
Résoudre un litige	P.33

Vous trouverez ci-après les tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de dépôt, applicables au 1^{er} janvier 2020. Ils sont exprimés en euros TTC.

Ouverture, fonctionnement et suivi du compte

Ouverture, transformation, clôture

■ Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de compte de dépôt	Gratuit
<i>Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au «Guide de la Mobilité», disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.</i>	
■ Service d'aide à la mobilité bancaire :	
• Simpl'Acces	Gratuit
<i>Vos opérations récurrentes (virements et prélèvements) présentées au moins deux fois, par le même émetteur, sur votre ancien compte au cours des treize derniers mois, sont automatiquement transférées sur votre nouveau compte.</i>	
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	Gratuit
■ Frais de transfert de PEL, CEL, PEP Banque :	
• Vers une Banque Populaire	Gratuit
• Vers un autre établissement	67,54
■ Désolidarisation d'un compte joint	Gratuit
■ Clôture de compte (de dépôt ou d'épargne)	Gratuit
■ Liste des opérations automatiques et récurrentes sur les 13 derniers mois (sur demande)	Gratuit
■ Prestations de base ⁽¹⁾	Gratuit
<i>Ces prestations comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte. Un changement d'adresse par an. La délivrance de RIB à la demande. La domiciliation de virements bancaires. La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte. L'encaissement de chèques et de virements bancaires. Les paiements SEPA par prélèvements, TIP ou par virement bancaire, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance. Des moyens de consultation à distance du solde du compte. Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques BRED. Une carte de paiement permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE. Elles ne constituent pas une offre groupée de services.</i>	

⁽¹⁾Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du Code Monétaire et Financier.

Relevés de compte

■ Relevé papier :	
• 1 par mois	Gratuit
• 2 par mois (par an)	12,61
• 3 par mois (par an)	26,28
• Après chaque opération (par relevé - frais d'envoi inclus)	0,66
■ Historique mensuel papier (par an, frais d'envoi inclus)	47,17
■ E-relevé mensuel (relevé de compte électronique)	Gratuit
<i>Option de BREDConnect - voir rubrique Banque à Distance.</i>	
■ Récapitulatif Annuel de Frais (RAF)	Gratuit
■ Carnet de bord patrimonial :	
• Frais pour un envoi trimestriel papier (par trimestre)	7,50
• Frais pour un envoi trimestriel électronique (par trimestre)	3,75

Dates de valeur

■ Pour les chèques compensables en France :

- Chèque émis **J**
- Chèque remis à l'encaissement **J+1 ouvré**

J : jour de comptabilisation au compte client.

Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques). Après 16h, la valeur est J+2 ouvrés.

■ Délai d'encaissement ou d'indisponibilité :

- Chèque remis à l'encaissement **10 jours ouvrés**

Tenue de compte

■ Frais de tenue de compte (par mois) **2,00**

Ces frais sont offerts aux clients âgés de moins de 18 ans ou titulaires d'une offre groupée de services.

■ Frais de tenue de compte inactif (par an) **30,00**

Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier. Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ces frais sont perçus dans la limite du solde créditeur du compte.

■ Frais pour conservation d'avois sur compte avec adresse inconnue (par an) **26,75**

Services en agence

■ Versement d'espèces **Gratuit**

■ Retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque :

- Avec une carte de retrait unique (par retrait) **5,00**

Ces frais ne sont pas prélevés aux clients titulaires de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) ou de Baseo (GPA) et de l'offre Services Bancaires de Base (SBB).

■ Retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement **5,89**

■ Commande de fonds **Gratuit**

■ Frais pour retour de commande de fonds (non retirée par le client) **15,00**

■ Délivrance d'un BIC - IBAN **Gratuit**

■ Enregistrement d'un changement d'adresse **Gratuit**

■ Retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **9,89**

■ Frais de recherche de documents **20,00**

(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier)

■ Duplicata de relevé (par relevé) :

- Relevé en cours ou dernier relevé **15,00**
- Relevé antérieur **15,00**

■ Frais de demande d'information sur écriture de relevé de compte **5,00**

■ Traitement d'enveloppe d'espèces non conforme **16,97**

■ Transactions Or :

- Achat ou vente d'or **Nous consulter**

■ Location de coffre-fort :	
• Dépôt de garantie	Néant
• Frais annuels de location d'un coffre-fort, selon catégorie, à partir de ⁽¹⁾	144,85
• Frais d'ouverture forcée ⁽²⁾ par un spécialiste* :	Frais réels
- Minimum	515,21
• Frais de recherche de combinaison ⁽²⁾ par un spécialiste* :	Frais réels
- Minimum	257,60

⁽¹⁾Le tarif annuel est défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie. La valeur du contenu est limitée à 30 000 euros.

⁽²⁾Selon le type de serrure et le temps passé.

*Serrurier assermenté de la Banque.

■ Transmission du patrimoine	
<i>Ouverture d'un dossier de succession dans nos livres (compte ordinaire et/ou joint), en fonction des avoirs détenus:</i>	
• Avoirs détenus à la BRED :	
- Inférieurs ou égaux à 3 000 €	89,00
- Compris entre 3 001 € et 15 000 €	1,11%
◇ Minimum	89,00
- Supérieurs à 15 000 €	1,00%
◇ Minimum	300,00
◇ Maximum	750,00
• Intervention liée au traitement de la succession (état des avoirs, envoi au notaire, règlement de factures...)	25,00
■ Commission sur succession vacante	30,00
<i>(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier).</i>	

Banque à distance

Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

Internet

Tarifs hors coût du fournisseur d'accès à Internet

BREDConnect - Consultations et transactions illimitées

- Abonnement à des services de banque à distance, par mois : **3,30**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Option «Sécurisation des opérations en ligne» **Gratuit**
- Option «Relevé Électronique» **Gratuit**
- Option «Bourse en ligne» **Gratuit**
- Option «Mon budget» **Gratuit**
- Option «Agrégateur toutes banques» **Gratuit**
- Option «Tutelle familiale» (par mois) **2,65**
- Option «Coffre fort» électronique (par mois) **1,25**

BREDConnect mineurs - consultations illimitées

- Abonnement à des services de banque à distance **Gratuit**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Dispobank on line

Consultation, virements SEPA au profit de comptes BRED Banque Populaire du titulaire ou de tiers.

- Abonnement à des services de banque à distance **Gratuit**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Téléphone

BRED Direct Services

- Abonnement à des services de banque à distance, par an **18,00**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Frais d'utilisation des services de banque à distance :
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

- Composez le : **0 806 060 211** Service gratuit + prix appel

Service gratuit (numéro non surtaxé), du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 8h à 17h (heures de Paris)

Depuis l'étranger, composez le 00 33 1 41 86 26 00 (Coût d'un appel international).

Tonalité Plus

- Abonnement à des services de banque à distance **Gratuit**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
- Frais d'utilisation des services de banque à distance
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

- Composez le : **0 897 652 200** Service 0,60 € / min + prix appel

Téléphone mobile

SMS+

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS. **Gratuit**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
-

- Frais d'utilisation des services de banque à distance (par SMS reçu) **0,35**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
 - Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile
-

Message +

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.

(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

- Option Infos :
Réception sur mobile d'un message sur le solde du compte, les 3 dernières opérations enregistrées ou l'encours carte bancaire.
 - Abonnement mensuel :
 - 2 messages par semaine **3,14**
 - 5 messages par semaine **5,35**
-

- Option Flash :
Réception sur mobile d'un message d'alerte sur le dépassement d'un seuil préalablement défini.
 - Abonnement mensuel **1,05**
 - Frais d'utilisation des services de banque à distance (par message) **0,55**
(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)
-

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Informations : La commercialisation des cartes Mastercard cesse progressivement.

Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention **DÉBIT**.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention **CRÉDIT**.

Les retraits d'espèces sont toujours débités immédiatement.

L'arrêt des cartes bancaires à débit différé s'effectue chaque fin de mois.

Le débit est passé le 10 du mois suivant, valeur 1^{er}.

En cas de perte ou de vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (prix d'un appel local, selon l'opérateur de l'appelant - 7j/7, 24h/24) pour faire immédiatement opposition.

Fourniture d'une carte de retrait

- | | |
|-----------------------------------------------------------|----------------|
| ■ Cotisation carte de retrait BRED | Gratuit |
| <i>Carte réservée aux clients âgés de plus de 16 ans.</i> | |

Fourniture de cartes de débit

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ■ Cotisation Visa Electron, à débit immédiat
<i>(carte de paiement à autorisation systématique)</i> | 35,00 |
| ■ Cotisation WIZZ Mastercard (à partir de 12 ans)
<i>(carte de paiement internationale, prépayée et rechargeable)</i> | 16,00 |

Fourniture de cartes de débit

(cartes de paiement internationales, à débit immédiat ou différé)

Cotisations annuelles

	Débit Immédiat	Débit Différé
• Bred one Visa ou Mastercard	24,00	-
• Visa ou Mastercard classique	47,00	47,00
• Bred&moi Visa ou Mastercard	55,00	55,00
• Foot Mastercard	55,00	55,00
• Cristal Mastercard	55,00	55,00
• Affinity Mastercard	55,00	55,00
• Affinity Gold Mastercard	135,00	135,00
• Cristal Gold Mastercard	-	135,00
• Visa Premier	135,00	135,00
• Bred&moi Gold Mastercard	135,00	135,00
• Visa Platinum ⁽¹⁾	-	210,00
• World Elite Mastercard ⁽¹⁾ ou Visa Infinite ⁽¹⁾	300,00	300,00

La cotisation de la deuxième carte de même gamme nouvellement souscrite sur un même compte, est à demi-tarif (hors World Elite Mastercard et Visa Infinite).

⁽¹⁾Cartes disponibles uniquement en débit différé pour les nouvelles souscriptions.

Fourniture d'une carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| ■ Cotisation carte Visa Créodis | 17,00 |
|---------------------------------|--------------|

Services liés à la carte WIZZ

- | | |
|-------------------------------------|-------------|
| ■ Changement de visuel de la carte | 6,00 |
| ■ Confirmation de code confidentiel | 7,00 |

Services liés à la carte bancaire

■ Adhésion à e-carte bleue, paiements sécurisés sur Internet (par an)	12,00
<i>Service disponible sur les cartes du réseau Visa hors Visa Crédidis.</i>	
■ Paiement sans contact	Gratuit
<i>Service disponible sur les cartes des réseaux Visa et Mastercard, hors WIZZ, Visa Electron et Crédidis.</i>	
■ Modification du plafond paiement ou retrait de votre carte :	
• Au guichet de votre agence ou auprès d'un téléconseiller	10,00
• Depuis votre espace de banque en ligne BREDConnect	Gratuit
■ Confirmation de code confidentiel	7,00
■ Refabrication de carte bancaire avant l'échéance :	
• En cas de dysfonctionnement	Gratuit
• En cas de détérioration par le client	12,00
■ Recherche de facturette en France en cas de contestation	Gratuit
■ Frais d'utilisation de la fonction « Paiement en trois fois » ⁽¹⁾ en fonction du montant de la transaction	de 3,00 à 18,00
<i>(1) Service exclusif aux cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier, Bred&moi Gold, Affinity Gold, Casden Gold, Bred&moi Visa, Bred&moi Mastercard, Affinity Mastercard, Casden Mastercard, ACEF Mastercard, Foot Mastercard</i>	
■ Changement de visuel carte Visa Premier et Bred&moi Visa :	
• Lors de la souscription (hors séries limitées)	Gratuit
• Photo personnelle (Bred&moi Visa uniquement)	10,00
• Bibliothèque	8,00
• Séries limitées (selon thèmes et droits d'auteurs) à partir de	10,00
■ Domino : adhésion annuelle au programme	21,20
<i>(Cette offre n'est plus commercialisée)</i>	
■ Retrait d'espèces au guichet d'une autre banque de la zone euro	
• Commission fixe	4,60
• + Commission proportionnelle au montant retiré	1,50%
■ Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets BRED et Banque Populaire	Gratuit
■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽¹⁾ :	
• Avec les cartes Visa Infinite, World Elite Mastercard, Visa Platinum, Visa Premier, Affinity Gold Mastercard, Cristal Gold Mastercard, Bred&moi Gold Mastercard	Gratuit
• Avec une carte Visa Electron, à chaque retrait	1,00
• Avec les autres cartes, à compter du 4 ^{ème} retrait dans le mois*	1,00
<i>(1) Les frais ci-dessus s'appliquent aussi aux retraits en euros dans la zone EEE. *Ces frais sont offerts aux clients âgés de moins de 28 ans.</i>	
■ Retrait d'espèces en devises au DAB d'un autre établissement de la zone euro	
• Commission fixe	2,90
• + Commission proportionnelle au montant retiré	1,50%
■ Paiement par carte bancaire :	
• En euros, zone EEE	Gratuit
• En devises, zone euro	1,50%

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'un autre établissement en devises

(voir rubrique «Opérations bancaires à l'International»)

Paiement par carte bancaire en devises

(voir rubrique «Opérations bancaires à l'International»)

Virement SEPA

Pour les virements en devises ou en euros impliquant un pays hors zone SEPA, se reporter aux «Opérations bancaires à l'International».

■ Réception d'un virement SEPA :	
• Virement occasionnel ou permanent	Gratuit
■ Émission d'un virement SEPA en faveur d'un compte BRED :	
• Virement occasionnel ou permanent	Gratuit
■ Émission d'un virement SEPA en faveur d'un compte ouvert dans une autre banque :	
• Frais par virement occasionnel :	
- Au guichet de votre agence (avec BIC-IBAN/RIB) ou sur Dispobank.fr	3,32
- Par Internet (BREDConnect)	Gratuit
• Frais par virement permanent :	
- Au guichet de votre agence (avec BIC-IBAN) ou sur Dispobank.fr	1,26
- Par Internet (BREDConnect)	Gratuit
■ Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
■ Demande de retour de fonds sur virement émis à tort (BIC ou IBAN du bénéficiaire communiqué de façon erronée par le payeur)	5,00
■ Émission d'un virement SEPA Instantané (Instant Payment)	
• Frais par virement	1,00
■ Émission d'un virement PAYLIB entre amis (limité à 300 €)	
• Frais par virement	Gratuit

Prélèvement SEPA

■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
■ Frais de paiement de titre interbancaire de paiement (TIPSEPA)	Gratuit
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
■ Frais d'opposition à un prélèvement SEPA	Gratuit
<i>L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de sa date d'émission (révocation d'une échéance de prélèvement).</i>	
■ Frais d'opposition définitive à un prélèvement SEPA	Gratuit
<i>L'opposition a une durée supérieure à 3 mois (retrait du consentement).</i>	
■ Sélection de créanciers autorisés à prélever :	
<i>Frais pour liste blanche sur prélèvement.</i>	
• Création et modification (par créancier)	16,35
• Suppression	Gratuit
■ Sélection de créanciers non autorisés à prélever	Gratuit
<i>Frais pour liste noire sur prélèvement.</i>	

Chèque

■ Remise de chèque(s)	Gratuit
■ Paiement de chèque(s)	Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• En courrier simple	Gratuit
• En courrier recommandé simple	7,03
<i>Si envoi à l'étranger : tarif de l'envoi en recommandé AR à l'étranger.</i>	
■ Frais de renouvellement automatique du chéquier	3,02
■ Bordereaux pré-imprimés de remises de chèques avec renouvellement automatique	Gratuit
■ Photocopie de chèques (par chèque)	12,50
■ Frais d'émission d'un chèque de banque	13,04
■ Frais d'émission d'un chèque certifié	13,04
■ Destruction de chéquier non retiré à l'agence	15,00
■ Frais de traitement d'un chèque muté	14,32
■ Frais de traitement d'un chèque non normalisé (par formule)	28,20
■ Frais de remise de chèque(s) non conforme	9,38
■ Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	12,45
■ Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	24,00

Offres groupées de services

Nos offres groupées de produits et services vous permettent de bénéficier d'avantages tarifaires par rapport aux produits souscrits à l'unité. Leurs tarifs évoluent chaque année à la date anniversaire du contrat.

Les adhérents ACEF ainsi que les sociétaires CASDEN bénéficient de conditions spécifiques. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller.

Services Bancaires de Base

■ Offre groupée de Services Bancaires de Base

Gratuit

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du Droit au compte prévu par l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier dont la liste est disponible sur www.bred.fr, rubrique «Informations réglementaires»/«Le Droit au compte - Services Bancaires de Base».

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base, en cas d'incident, les frais ci-dessous sont plafonnés :

• Commission d'intervention :

- Par opération

4,00

- Plafond mensuel

20,00

O.C.F. - Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité

Offre groupée de services spécifiques de nature à limiter les frais en cas d'incidents de paiement, destinée aux clients en situation de fragilité bancaire.

■ Cotisation à l'offre groupée de services OCF (par mois) :

3,00

Cette offre groupée de services comprend : l'ouverture, la tenue et la fermeture du compte de dépôt; 1 carte Visa à autorisation systématique (Carte Visa Electron ou équivalent); le dépôt ou le retrait d'espèces dans votre agence; 4 virements mensuels SEPA; 4 virements permanents SEPA; 2 extraits de compte gratuits en libre service par mois; 2 chèques de banque; la consultation à distance du solde du compte (par téléphone); 2 SMS par semaine informant sur le solde du compte; la fourniture de relevés d'identité bancaire; 1 changement d'adresse par an.

■ Commission d'intervention :

• Par opération

4,00

■ Forfait de rejet sur prélèvement faute de provision :

• Montant de l'opération < à 16 €

Montant de l'opération

• Montant de l'opération ≥ à 16 €

16,00

■ Plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte⁽¹⁾:

• Par mois

16,50

• Par an

198,00

⁽¹⁾Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉDIÉ JEUNES : Offre pour les 12 - 17 ans

	12/15	16/17 ⁽¹⁾
Offre groupée de services intégrant les produits et services suivants	Débit Immédiat	Débit Immédiat
■ Une carte au choix :	■	■
• Wizz Mastercard		■
• Bred&moi Visa ou Mastercard		■
• Bred one Visa ou Mastercard		■
■ BREDConnect mineurs	Gratuit	Gratuit
■ Frais de tenue de compte	Offerts	Offerts
■ Frais de retrait à un DAB d'un autre établissement	Offerts	Offerts
Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle)	Offerte	
Produits et services optionnels (mensualités supplémentaires)		
■ BRED Direct Services	1,50	1,50
■ Message + (à partir de) ⁽²⁾	3,14	3,14
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement : Protection Paiement • Offre «Jeune»	-	1,08

⁽¹⁾La souscription des 3 produits et services optionnels permet de bénéficier de 10 % de réduction.

⁽²⁾En fonction de l'option choisie.

DÉDIÉ JEUNES : Offre pour les 18 - 27 ans

A partir de 18 ans, une autorisation de découvert⁽¹⁾ est incluse dans l'offre groupée de services Dédie Jeunes. Ce découvert, dont la durée d'utilisation est obligatoirement inférieure à 30 jours, est renouvelable par tacite reconduction.

	DJ 18/27	DJ 18/27 Premium
Offre groupée de services intégrant les produits et services suivants	Débit Immédiat	Débit Immédiat
■ Une carte au choix :	■	
• Visa ou Mastercard classique	■	
• Bred one Visa ou Mastercard	■	
• Bred&moi Visa ou Mastercard	■	
• Cristal Mastercard	■	
• Affinity Mastercard	■	
• Affinity Gold Mastercard		■
• Visa Premier		■
• Bred&moi Gold Mastercard		■
■ BREDCoconnect	■	■
■ Frais de tenue de compte	Offerts	Offerts
■ Intérêts débiteurs jusqu'à 400 € de découvert ⁽¹⁾	Offerts	Offerts
■ Frais de retrait à un DAB d'un autre établissement	Offerts	Offerts
■ Avantage sur intérêts débiteurs ⁽²⁾	■	■
Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle)	2,00	6,00
Produits et services optionnels (mensualités supplémentaires avant réduction⁽³⁾)		
■ BRED Direct Services	1,50	1,50
■ Message + (à partir de) ⁽⁴⁾	3,14	3,14
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement : Protection Paiement	1,08	1,08
• Offre «Jeune»		
• Offre «Adulte»	2,50	2,50
■ Protection Revenus (à partir de) ⁽⁴⁾	2,25	2,25
■ Protection Bancaire	2,10	2,10
■ Protection Budget (à partir de) ⁽⁴⁾	7,50	7,50
■ Protection Juridique	4,25	4,25
■ Service Opposition Sécurisé (SOS) (à partir de) ⁽⁴⁾	-	1,79
■ Carnet de Bord Patrimonial (à partir de) ⁽⁴⁾	-	1,25
■ Avantage sur la cotisation de la 2 ^{ème} carte ⁽⁵⁾	-	-50%

⁽¹⁾Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque.

⁽²⁾Si le montant des intérêts débiteurs pour le trimestre est inférieur ou égal à 3 €, vous êtes remboursés du montant de vos intérêts débiteurs.

⁽³⁾Vous bénéficiez de réductions sur la tarification en fonction du nombre de produits ou services souscrits : 1 ou 2 options : - 4 % ; 3 options : - 8 % ; à partir de 4 options : - 12 %.

⁽⁴⁾En fonction de l'option choisie.

⁽⁵⁾Carte de même gamme nouvellement souscrite sur le même compte (hors World Elite Mastercard et Visa Infinite) .

BRED Acces

Offre groupée de services proposée à partir de 28 ans.

Les services essentiels	
■ BREDConnect	Offert
■ Relevé électronique	Gratuit
■ Coffre-fort électronique*	■
■ BRED Direct Services	■
■ Frais de tenue de compte	Offert
■ Une carte au choix (hors Bred one et Visa Electron)	■
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services à partir de* :	5,42

Les services optionnels (mensualités supplémentaires avant réduction⁽¹⁾)

La détention préalable des services essentiels est obligatoire pour toute souscription de pack.

■ Message + Infos	3,14
■ Pack Trésorerie ⁽¹⁾	2,10

Il comprend : le Champ Libre Accueil (autorisation de découvert⁽²⁾) et la Protection Bancaire.

■ Pack Tranquillité ⁽¹⁾	4,29
------------------------------------	-------------

Il comprend : l'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Protection Payement) et Service Opposition Sécurisé.

■ Pack Sérénité ⁽¹⁾	9,75
--------------------------------	-------------

Il comprend : Protection Revenus Décès Accidentel et Protection Budget.

*La cotisation mensuelle évolue en fonction de la carte choisie et comprend la gratuité pendant 6 mois du coffre-fort électronique nouvellement souscrit. Vous retrouverez les tarifs de ces produits dans les rubriques «Banque à distance» et «Moyens et opérations de paiement».

⁽¹⁾Vous bénéficiez de réductions en fonction du nombre de packs détenus :

- - 10 % sur 1 pack
- - 20 % à partir du 2^{ème} pack, sur l'ensemble des packs souscrits

⁽²⁾L'autorisation de découvert, dont la durée d'utilisation est obligatoirement inférieure à 30 jours, est renouvelable par tacite reconduction. Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque.

Offres groupées de services plus commercialisées

G.P.A. - Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque

Offre destinée aux clients sans chéquier

■ Offre groupée de services BASÉO (par mois) **3,00**

ÉQUIPAGE

Offre groupée de services intégrant les produits et services suivants	Débit Immédiat	Débit Différé
■ Une carte au choix (cotisation mensuelle) :	2,92	-
• Visa Electron		
• Visa ou Mastercard classique	3,92	3,92
• Affinity Mastercard	4,58	4,58
• Cristal Mastercard	4,58	4,58
• Bred&moi Visa ou Mastercard	4,58	4,58
• Affinity Gold Mastercard	11,25	11,25
• Visa Premier	11,25	11,25
• Bred&moi Gold Mastercard	11,25	11,25
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement : Protection Payment	2,50	
■ Protection Bancaire	2,10	
■ BRED Direct Services	1,50	
■ Champ Libre Accueil	■	
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services à partir de :	9,02	

Produits et services optionnels (mensualités supplémentaires)

■ BREDConnect	3,30
■ Message + (à partir de) ⁽¹⁾	3,14
■ Protection Revenus (à partir de) ⁽¹⁾	2,25

⁽¹⁾En fonction de l'option choisie.

MULTIPASS

Une autorisation de découvert⁽¹⁾ est incluse dans l'offre groupée.

Ce découvert, dont la durée d'utilisation est obligatoirement inférieure à 30 jours, est renouvelable par tacite reconduction.

Offre groupée de services intégrant les produits et services suivants	Débit Immédiat	Débit Différé
■ Ses comptes sur Internet au choix : • Dispobank on line	Gratuit	Gratuit
• BREDConnect	3,30	3,30
+ une carte au choix (cotisation mensuelle) : • Visa ou Mastercard classique	3,92	3,92
• Affinity Mastercard	4,58	4,58
• Cristal Mastercard	4,58	4,58
• Bred&moi Visa ou Mastercard	4,58	4,58
• Affinity Gold Mastercard*	11,25	11,25
• Visa Premier	11,25	11,25
• Bred&moi Gold Mastercard*	11,25	11,25
• World Elite Mastercard* ou Visa Infinite*	25,00	25,00
■ Frais de tenue de compte (par mois)	Offerts	Offerts
Cotisation à une offre groupée de services, mensuelle	De 3,92 à 28,3	

Produits et services optionnels (majoration mensuelle avant réduction⁽²⁾)

■ BRED Direct Services	1,50
■ Message + (à partir de) ⁽³⁾	3,14
■ Assurance perte ou vol des moyens de paiement : Protection Payment • Offre «Adulte»	2,50
■ Protection Revenus (à partir de) ⁽³⁾	2,25
■ Protection Bancaire	2,10
■ Protection Budget (à partir de) ⁽³⁾	7,50
■ Protection Juridique	4,25
■ Service Opposition Sécurisé	1,79
■ Carnet de Bord Patrimonial (à partir de) ⁽³⁾	1,25

*Carte disponible uniquement en débit différé pour les nouvelles souscriptions.

⁽¹⁾Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque.

⁽²⁾Vous bénéficiez de réductions sur la tarification de votre offre groupée de services Multipass en fonction du nombre de produits ou services souscrits :

- 2 à 4 produits ou services : - 4 %

- pour 5 produits ou services : - 8 %

- À partir de 6 produits ou services : - 12 %

⁽³⁾En fonction de l'option choisie.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

- Commission d'intervention :
 - Par opération **8,00**
 - Plafond mensuel **80,00**

Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : com. Intervention.

En cas de rejet, cette commission est ajoutée au forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, sans que celui-ci n'excède les plafonds de 30 € et 50 €.

Opérations nécessitant un traitement particulier

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur :
 - Commission proportionnelle (% du montant dû) **10%**
 - Maximum **83,33**
- Frais par saisie attribution **83,33**
- Frais pour gestion d'un paiement direct d'une pension alimentaire (par trimestre) **28,11**

Incidents de paiement

Incidents liés au chèque

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **14,00**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 € **22,00**
 - Chèque d'un montant supérieur à 50 € **42,00**

Les forfaits de rejet d'un chèque comprennent les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour régularisation, la demande de mainlevée d'interdiction bancaire, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et les frais de représentation.

- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **41,68**
- Frais administratifs de mainlevée d'incident sur chèque **Gratuit**
- Frais de chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (sauf motif sans provision) **17,08**

Incidents liés aux virements et prélèvements

- Frais de rejet de virement ou prélèvement pour défaut de provision :
 - Montant de l'opération < 20 € **Montant de l'opération**
 - Montant de l'opération ≥ 20 € **20,00**

Ces frais comprennent les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

Incidents liés au découvert

■ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,00
-------------------------------------------------------------------	--------------

Incidents liés à la carte

■ Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire :	
• Notification d'opposition pour utilisation abusive	12,38
■ Frais d'opposition sur carte pour vol, perte	Gratuit
■ Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit

Plafonnement spécifique⁽¹⁾

■ Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement ⁽²⁾ :	
• Plafond mensuel	25,00

⁽¹⁾Ce plafonnement concerne les frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte. Les frais concernés sont : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

⁽²⁾Clients identifiés par la banque et éligibles à l'offre groupée de services OCF au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier.

Découverts et crédits

Découverts

En principe, le solde du compte doit rester créditeur. Toutefois, la banque peut consentir au titulaire un découvert. Le coût total du découvert dépendra du montant utilisé et de la durée pendant laquelle le compte aura été débiteur.

Le Taux de Base de la Banque (TBB) est fixé à 9,75 %. Il est susceptible d'évolution selon les conditions de marché.

■ Champ Libre Accueil :

Autorisation de découvert, renouvelable par tacite reconduction, dont la durée d'utilisation est obligatoirement inférieure à 30 jours.

- Intérêts débiteurs **Nous consulter**
- Frais de dossier **Gratuit**

■ Champ Libre Contrat :

Autorisation de découvert dont la durée d'utilisation est supérieure à 30 jours.

- Intérêts débiteurs **Nous consulter**
- Frais de dossier **50,00**

■ Découvert non autorisé ou dépassement de découvert **Taux de l'usure⁽¹⁾**

⁽¹⁾Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie «Découvert en compte aux particuliers», publié trimestriellement au Journal Officiel.

■ Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **3,00**

Le minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs trimestriels dû, suite à l'utilisation de votre découvert autorisé. Il n'est pas compris dans le TAEG.

Ce minimum ne s'applique pas aux clients âgés de moins de 28 ans, titulaires d'une offre groupée de services «Dédié Jeunes 18/27ans».

Crédits à la consommation

■ Frais de dossier d'un prêt consommation :

- Taux sur capital initial **1,10%**
- Minimum **60,00**

(hors offres spécifiques et promotionnelles)

■ Créodis **Nous consulter**

Créodis est un crédit renouvelable

Avances et Prêts réservés aux moins de 28 ans

■ Avances Rentrée, Bourse Études, 1^{er} salaire :

Pour vous permettre de faire face aux dépenses de la rentrée ou d'attendre le versement du 1^{er} salaire.

- Taux **0 %**
- Frais de dossier **Offerts**

■ Prêts Apprentis, Étudiants :

En fonction de votre école ou de votre université, demandez à votre conseiller l'offre qui vous est réservée.

- Taux **Nous consulter**
- Frais de dossier **Offerts**

■ Prêt 1^{ère} installation **Nous consulter**

■ Loca Privé : financer le dépôt de garantie de loyers **Nous consulter**

Offre composée du prêt «Loca Privé», d'une caution bancaire «Jeunes locataires» et de l'assurance habitation «18/27 ans».

■ Prêt Permis à 1€ : **Nous consulter**

- Frais de dossier **Offerts**

Crédits immobiliers

■ Frais de dossier d'un prêt habitat classique et prêt relais :	
• Commission proportionnelle sur capital prêté	1,10%
• Minimum	500,00
■ Frais de dossier d'un prêt Epargne Logement (CEL, PEL)	Gratuit
■ Tableau d'amortissement	Gratuit
■ Réédition du tableau d'amortissement	32,70
■ Décompte de remboursement anticipé	Gratuit
■ Frais d'information incident de remboursement (FICP)	9,10
■ Information annuelle des cautions (par lettre)	Gratuit
■ Frais d'acte (à partir de)	54,00
■ Mainlevée de garantie	221,94
■ Frais d'avenant :	1,20%
• Minimum	300,00
• En cas de renégociation du taux, minimum	750,00
■ Attestation d'intérêts liés aux prêts	15,00

Garanties possibles en fonction des prêts

■ Garantie Habitat	Nous consulter
■ Cautions personnelle et solidaire	Nous consulter
■ Frais sur gage de véhicule	75,00
■ Nantissement de produits financiers BRED	Gratuit
■ Nantissement de produits financiers hors BRED	65,00

Épargne bancaire

Épargne disponible

■ Compte sur Livret - Compte Épargne Logement - Livret d'Épargne Populaire - Livret Territorial	Nous consulter
■ Livret BAMBINO - Livret Jeune	Nous consulter
■ Livret de Développement Durable et Solidaire - Livret A - Livrets Fidélis	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

■ Plan Épargne Logement	Nous consulter
■ CAT, CAT Fidélis	Nous consulter
■ Assurance-vie : Evoluvie, Rytmo, Valvie, Doteo, Filio	Nous consulter

Les taux de ces placements ne sont pas indiqués car susceptibles d'évoluer en fonction de la réglementation et du marché. Pour toute information, renseignez-vous auprès de votre agence.

Gestion automatique

■ Crescendo (par an - plus commercialisé)	9,14
-------------------------------------------	-------------

Placements financiers

Rétrocession

Lorsque la banque fournit le service de conseil en investissement, celui-ci sera fourni de manière non indépendante, reposera sur une analyse pour garantir le caractère adéquat et approprié des instruments financiers proposés.

Dans ce cadre, la BRED peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

Transactions

Coût par ordre (achat ou vente), courtage compris.

La clientèle des 18-27 ans bénéficie d'une tarification spécifique qui peut être obtenue auprès des conseillers BRED en agence.

■ Ouverture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA	Gratuit
■ Ordre de Bourse sur titres cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles) :	
• Ordre exécuté transmis par Internet :	
(BREDConnect - option «La Bourse en ligne»)	
- Commission proportionnelle	0,437%
- Minimum de perception par ordre	6,67
(titres au porteur)	
• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :	
- Commission proportionnelle (jusqu'à 76 224,50€)	0,992%
- Commission fixe	7,56
■ Ordre sur le Marché obligataire	
• Ordre exécuté transmis par Internet :	
- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90€)	0,663%
- Commission fixe	6,06
• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :	
- Commission proportionnelle (jusqu'à 15 244,90€)	0,829%
- Commission fixe	7,56

■ Ordre exécuté avec le Service de Règlement Différé (SRD):	0,600%
<i>Ces ordres sont soumis à la perception d'une commission calculée au prorata temporis sur les achats et ventes compensés pour une même valeur.</i>	
■ Droits, Bons de souscription :	
• Ordre exécuté transmis par Internet :	
- Commission proportionnelle	0,437%
- Minimum de perception par ordre	5,86
• Ordre exécuté transmis par téléphone via BRED Direct Bourse :	
- Commission proportionnelle	0,992%
- Commission fixe	5,05
■ Reports (par position prorogée):	
• Commission proportionnelle	0,850%
• Commission fixe	7,56
■ Souscription d'OPC :	
<i>(organisme de placement collectif - SICAV, FCP)</i>	
• BRED Banque Populaire	Gratuit
• Autres établissements	80,00
■ Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger:	Nous consulter
<i>(hors frais de broker)</i>	
■ Intervention sur titres non cotés	135,00
<i>(inscription ou cession de ligne)</i>	
Droits de garde	
■ Les titres émis par la BRED et les Banques Populaires, les actions Natixis, les parts de SOFICA, FCPI, SCPI	Gratuit
■ Autres titres :	
• Commission proportionnelle*:	
- Jusqu'à 50 000 €	0,225%
- Pour la partie de 50 001 € à 150 000 €	0,183%
- Pour la partie supérieure à 150 000 €	0,083%
<i>*Applicable par tranche de valorisation par compte titres (ordinaire, PEA ou PEA PME), sur valorisation au 31 décembre.</i>	
■ Frais fixes par ligne :	
• Titres au porteur cotés sur le marché domestique (Euronext, Paris, Amsterdam et Bruxelles), déposés en Euroclear	3,83
• Autres titres (nominatifs, déposés à l'étranger...)	11,97
■ Frais de perception par compte titres ordinaire ou PEA ou PEA PME :	
• Minimum	24,67
• Maximum	1 285,14
■ Titres bénéficiant d'un mandat de gestion	Nous consulter
■ Hisséo : alimentation automatique sur compte titres ordinaire ou PEA ou PEA PME	Gratuit

Frais de transfert d'un compte titres ordinaire ou PEA ou PEA PME

■ Frais de transfert vers un établissement autre qu'une Banque Populaire en France (par ligne) :	
• Sur titres déposés en Euroclear France	10,21
• Sur titres déposés à l'étranger (frais d'intermédiaire non compris) :	90,00
- Minimum facturé par compte titres ordinaire	50,41
<hr/>	
■ Frais de transfert de PEA vers un établissement autre qu'une Banque Populaire :	
• Par ligne	10,21
<hr/>	

Frais d'attestation fiscale

■ Sur titres étrangers détenus à l'étranger (par ligne)	70,00
■ Sur titres étrangers détenus en ESES (par ligne)	150,00
<hr/>	

Protection de votre famille

Assurances personnelles

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) :	
• Selon formule individuelle ou familiale (à partir de)	7,25
■ Protection Revenus Décès Accidentel ⁽¹⁾ :	
• Selon l'option retenue (par an, à partir de)	27,00
■ Protection Revenus Décès Toutes Causes ⁽²⁾⁽³⁾	
• Selon l'option retenue (par an, à partir de)	36,48
■ Autonomis ⁽²⁾	
• Selon l'option retenue (par mois, à partir de)	11,65
■ Assur-BP Horizon (par an) :	
• Formule personnelle	26,00
• Formule tous risques (à partir de)	54,00
<i>En fonction de la zone d'habitation, du nombre de colocataires, de la superficie et des capitaux.</i>	
■ Assur-BP Enfant (assurance scolaire - par an)	19,00

Assurances liées aux comptes et aux moyens de paiement

■ Protection Épargne (par an) ⁽¹⁾ :	
• LDD, LEP	11,00
• Rytmo	12,00
• Livret A, Compte Épargne Logement	16,50
• Compte sur Livret, Compte sur livret CASDEN et Dépôt Solidarité CASDEN, PEL, PERP, Evoluvie, CAPITO, Livret Fidélis, Livret Fidélis Livret A, Livret Territorial	22,00
■ Protection Bancaire ⁽³⁾ (par an)	25,20
■ Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens de paiement : Protection Paiement ⁽¹⁾	
• Offre «Jeune» : (Option 1 de Protection Paiement II) ou Protection Paiement Jeunes	13,00
• Offre «Adulte» : (Option 2 de Protection Paiement II) ou Protection Paiement	30,00
■ Service Opposition Sécurisée (par an)	21,52
■ Protection Juridique ⁽⁴⁾ (par mois)	4,25
■ BRED Protection Budget (par mois, à partir de) ⁽¹⁾	7,50
■ BRED Protection Patrimoine ⁽²⁾⁽³⁾	
• Selon l'option retenue (par mois, à partir de)	4,16
■ BRED Protection Capital Obsèques ⁽²⁾⁽³⁾	
• Selon l'option retenue (par mois, à partir de)	2,79

⁽¹⁾Taxe sur les Conventions d'Assurance (TCA) de 9% (taux en vigueur en septembre 2019) incluse dans le tarif. Pour Protection Budget, taxe sur la partie assistance de 20 % incluse. Pour Protection Paiement II version 2 offre adulte, taxe liée à la garantie usurpation d'identité de 13,4% incluse.

⁽²⁾Tarif calculé selon l'âge de l'assuré et/ou le niveau de garantie et/ou de capital choisi.

⁽³⁾Taxe sur les Conventions d'Assurance (TCA) de 0% (taux en vigueur en septembre 2019) incluse dans le tarif.

⁽⁴⁾Taxe sur les Conventions d'Assurance (TCA) de 13,4% (taux en vigueur en septembre 2019) incluse dans le tarif.

Protection de vos biens ---

■ Assur-BP Auto

Nous consulter

■ Assur-BP Habitat

Nous consulter

Opérations bancaires à l'International

Change

■ Achat ou vente de devises au comptant :

- Commission de change :
 - Format papier **0,50%**
 - Format dématérialisé **0,40%**

Opération par carte bancaire

Opération en devises ou en euros impliquant un pays hors zone Euros.

■ Retrait d'espèces en devises* :

- À un distributeur automatique de billets (DAB) :
 - Commission fixe **3,10**
 - + Commission proportionnelle au montant du retrait **2,50%**
- Au guichet :
 - Commission fixe **4,60**
 - + Commission proportionnelle au montant du retrait **2,20%**

Pour les retraits en Francs CFA et Francs CFP, seuls les frais fixes sont appliqués.

■ Paiement par carte bancaire :

- Commission proportionnelle sur le montant de la transaction :
 - En euros **2,15%**
 - En devises* **2,50%**

**L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Hors éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.*

Opération par virement

■ Émission d'un virement non SEPA vers l'étranger-IMPORT :

- Commission de transfert proportionnelle :
 - Format papier : **0,50%**
 - ◇ Minimum **21,40**
 - Télétransmis : **0,40%**
 - ◇ Minimum **16,60**

• Frais de correspondant :

(tous les frais à la charge du donneur d'ordre)

- Transfert zone EEE **12,80**
- Transfert hors zone EEE **21,40**
- Avis d'opéré **2,50**
- Coordonnées incomplètes ou erronées **17,50**
- Commission «devise déplacée» **5,80**

(devise différente de celle du pays de destination)

- Confirmation de transfert (SWIFT par fax) **21,50**
- Frais Téléx / SWIFT **19,00**
- Frais de dossier **8,00**

■ Réception d'un virement non SEPA de l'étranger-EXPORT :

- Commission de rapatriement **0,50%**
- Minimum **17,50**
- Avis d'opéré **2,50**
- Commission de non qualité des données **9,50**

Opération par chèque

■ Paiement par chèque à l'étranger - IMPORT :

■ Encaissement de chèque de l'étranger - EXPORT :

- Crédit immédiat (sauf bonne fin) :
 - Commission d'encaissement (sous conditions⁽¹⁾) **25,00**
 - Commission d'impayé **40,00**
- Crédit après encaissement :
 - Commission d'encaissement **0,10%**
 - ◇ Minimum **26,50**
 - ◇ Maximum **158,00**
 - ◇ + Frais de port **38,50**
 - Commission d'impayé **40,00**
 - Avis de sort **20,00**

⁽¹⁾Opération possible : En EUR avec l'Allemagne, Andorre, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni (EUR et GBP) et la Suisse (EUR et CHF) - En USD avec les USA et le Canada - En AUD (dollar Australien) avec l'Australie - En CAD (dollar Canadien) avec le Canada - En HKD (dollar de Hong-Kong) avec Hong-Kong - En NOK (couronne norvégienne) avec la Norvège.

BRED Planet

Exonération des commissions⁽¹⁾ BRED sur les opérations de paiement et retrait par carte bancaire et de virement occasionnel non SEPA, émis ou reçus, hors zone euro.

Vous choisissez 1 ou 2 options, selon vos besoins et la durée de votre séjour.

Forfaits réservés aux étudiants

Opérations carte bancaire	Forfaits mensuels	
	Option 1	Option 2
■ 5 retraits + 15 paiements par an	1,50	
■ Retraits et paiements illimités		5,00
Virements occasionnels non SEPA	Option 3	Option 4
■ 6 virements internationaux par an	3,50	
■ 12 virements internationaux par an		7,00

⁽¹⁾Hors commission de change dans le cas d'une conversion en devises et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante.

Zone EURO

Zone constituée par : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

Zone UE

Union Européenne composée : des pays de la zone Euro + Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

Zone EEE

Espace Économique Européen composé : des pays de la zone UE + Islande, Liechtenstein, Norvège.

Zone SEPA

L'espace unique de paiement en euros est composé : des pays de la zone EEE + Monaco, Saint-Marin et Suisse.

Exprimer une réclamation

Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou des difficultés peuvent toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

- Tout d'abord, auprès de votre gestionnaire qui reste votre interlocuteur privilégié.
- Vous pouvez ensuite contacter notre Service Relations Clientèle :

- **Par courrier :**

*BRED Banque Populaire
Service Relations Clientèle
18 Quai de la Rapée
75012 Paris*

- **Par Internet :** <https://www.bred.fr>

*En remplissant un formulaire disponible dans la rubrique :
«Plainte / Réclamation» en bas de notre page d'accueil.*

- **Par téléphone :** 01 40 04 71 15 (Numéro non taxé)

- **Nos engagements :**

- Le Service Relations Clientèle de la BRED Banque Populaire s'engage à répondre dans un délai de 15 jours ouvrés (15 jours ouvrables, pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la Directive sur les moyens de paiement 2).
- En application des dispositions de l'article L 133-45 du Code monétaire et financier, dans des situations exceptionnelles, si une réponse ne peut être donnée dans le délai ci-dessus mentionné pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, le Service Relations Clientèle adressera au Client une lettre d'attente l'informant d'un délai supplémentaire nécessaire pour lui répondre, délai n'excédant pas 2 mois suivant la réception de la réclamation (délai maximal ramené à 35 jours ouvrables pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la Directive sur les moyens de paiement 2).

- Si le différend persiste, votre recours à la médiation :

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Auprès du Médiateur de la consommation auprès de la BRED.**

Pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque, hors placements financiers et hors litiges sur contrat d'assurance relevant d'un autre domaine que celui de leur commercialisation.

- Par Internet : <https://www.mediateur-fnbp.fr>
- Par courrier :

*Monsieur Le Médiateur de la consommation auprès de la FNB
(Fédération Nationale des Banques Populaires)*

*76 - 78 Avenue de France
75013 Paris*

- **Auprès du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers.**

Pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCI), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

- Par Internet : <http://www.amf-France.org>
- Par courrier :

*Le Médiateur de l'AMF
Autorité des Marchés Financiers
17 Place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02*

- **Auprès du Médiateur de l'assurance.**

Pour les litiges sur contrat d'assurance relevant d'un autre domaine que celui de leur commercialisation.

- Par Internet : <http://www.mediation-assurance.org>
- Par courrier :

*La Médiation de l'Assurance
TSA 501 10
75441 Paris Cedex 09*

- En cas de souscription par internet.

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>



Réf. 008597 - Oct. 2019 Z

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 176 070 192,80 euros - Siège social : 18, quai de la Rapée 75012 PARIS - 552 091 795 R.C.S. Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 003 608.